



Lido, Traversée de Frontignan, Barnier...

Plaidoyer pour une juste utilisation des deniers publics

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Lido de Sète à Marseillan, rond-point du Barnier, RN 300, protection du quartier de la plage à Frontignan, déclassement de la RN 2112... Autant de dossiers qui impliquent l'Etat dans ses fonctions d'aménageur du territoire et qui sont actuellement au débat. Et autant de dossiers sur lesquels il est bien difficile d'y voir clair car ceux-ci sont rarement posés de manière globale et cohérente. Pourtant il suffirait de passer chacun de ces dossiers à la question de l'intérêt général.

Après les friches industrielles, voici les friches routières

En 2006, la commune va hériter de l'Etat la RN 2112 qui traverse et coupe notre ville du quartier du Barnier jusqu'à La Peyrade. En fait d'héritage, il s'agit d'avantage d'une adoption forcée suite à un véritable abandon.

De nos jours, contrairement à une quinzaine d'années, et nous sommes tristement bien placés pour le savoir, on oblige les industriels à dépolluer et à remettre en état les sites qu'ils libèrent. Tel ne sera pas le cas avec le déclassement de la route nationale 2112.

De la même manière que nous avons des friches industrielles, l'Etat va donc nous laisser une véritable friche routière de 6 kilomètres de long sur 12 mètres de large en moyenne, soit 7,2 ha de bitume dégradé, sans véritables trottoirs ni équipements dignes d'une traversée de ville. 7,2 ha recouverts d'une épaisseur de goudron qui s'élève par endroit à 80 cm, représentant des milliers de mètres cubes de bitume dont il faudra sans aucun doute faire table rase pour faire passer là un véritable boulevard urbain.

Pour ordre de grandeur 7,2 ha, c'est la taille de la friche industrielle de l'usine de soufre et de la gare de marchandise.

Route abandonnée

Avec ce déclassement, la Ville sera, certes, enfin mieux placée pour décider et mettre en œuvre les équipements qui s'imposent sur cette voie. Mais faudrait-il encore que l'Etat prennent sa part de responsabilité et qu'il daigne nous verser une compensation financière au moins équivalente aux frais de remise à niveau. C'est ce qu'un propriétaire exigerait d'un locataire à la fin d'un bail, au moment de récupérer son bien. Nous verrons et apprécierons les choix que ce gouvernement fera pour assumer ses responsabilités, ici à Frontignan la Peyrade.

Il ne faut pas s'y tromper, il s'agit véritablement de choix. Car si l'Etat n'a pas d'argent pour

notre boulevard urbain qui est un passage quasi obligé pour nos 22000 concitoyens, il projette toujours de réaliser le passage en route express à deux fois deux voies de la RN 300 qui relie la sortie d'autoroute au port de Sète.

Un projet très cher à la logique peu évidente car ni l'état de l'infrastructure, ni le trafic, ni les projets de développement du port ne semblent le justifier. On pourrait objecter que la RN 300 continuera à être une voirie d'intérêt national alors que, par la force des choses, notre RN2112, sera devenue communale.

Certes, mais alors que penser d'un autre chantier que soutient l'Etat à quelques kilomètres de là sur le lido de Sète à Marseillan ?

Un lido plutôt qu'un autre

Il y a là un énorme projet, chiffré à 55 millions d'euros (plus de 30 fois le prix du giratoire du Barnier). Ce projet, porté par la communauté d'agglomération du bassin de Thau qui consiste à renforcer le lido qui sépare l'étang de la mer, principalement en déplaçant la route, est intéressant. Les représentants de votre ville au conseil d'agglomération ont toujours dit que malgré cet intérêt et toutes les promesses de subventions, ce projet était beaucoup trop coûteux. Paradoxe piquant, dans ce cadre, l'Etat co-finance, avec des crédits européens et la CABT, le déplacement d'une voirie... municipale depuis 1998.

D'un côté l'Etat n'intervient plus sur une route nationale mais finance des travaux sur une route municipale et investit sur une route dont les usagers ne veulent pas.

Toujours à propos de ce projet du lido Sète-Marseillan, les élus communautaires de Frontignan la Peyrade se sont également étonnés de la priorité qui était donnée à cette partie là du lido, alors qu'à Frontignan, dans le quartier de la plage, nous subissons les mêmes phénomènes naturels d'érosion. À la différence près que notre lido est urbanisé depuis des décennies et qu'il abrite maintenant plus de 1500 habitants à l'année. Quand les tempêtes maritimes entre Sète et Marseillan, perturbent la circulation, dans notre ville, elles menacent des biens et des vies.

Des études ont été menées, il faudrait environ 8 millions d'euros pour protéger le lido entre Frontignan et Villeneuve-les-Maguelone. Si la CABT, l'Etat et l'Europe sont prêts à mettre 55 millions sur 11 km de plages touristiques, ce serait bien dommage qu'ils ne puissent pas en consacrer un sixième à protéger les biens et la sécurité de 1500 de leurs concitoyens et administrés.

Barnier : l'Etat renvoi la balle dans le camp du Département

Pour finir ce panorama du désengagement de l'Etat, je suis une fois de plus obligé de revenir sur le problème du Barnier.

D'une manière assez proche de ce que nous allons connaître avec la RN 2112, le Conseil général de l'Hérault que préside mon ami André Vézinhet va hériter de la quasi totalité des routes nationales du département. Ainsi, la question de réaliser une véritable entrée et sortie de ville, ne dépend plus de l'Etat. Cela pourrait être une bonne nouvelle, tant nous faisons confiance au département et à ses élus pour comprendre la nécessité de cet équipement et la force de la demande de la population, mais...il y a un mais. À ce jour, nous ne savons pas de manière officielle quelle enveloppe financière l'Etat va transférer au département pour investir sur cette voirie nouvellement récupérée. Au moment de procéder à ce transfert, en janvier 2006, les services de l'Etat avaient complètement bouclé ce dossier (plans, appel d'offres...), il ne restait plus qu'à mettre en face les 1,6 million d'euros pour payer les entreprises.

J'ai demandé, sur cette question, à être reçu par le préfet et à être accompagné par le Président de la CABT. J'aurai l'occasion de vous en reparler lors de la réunion publique du 7 mars prochain consacrée au Plan Action Voirie 2006.

Ces débats peuvent paraître techniques mais ils sont en fait éminemment politiques. Au travers de l'exemple de la voirie, on peut tristement constater comment non seulement l'Etat se désengage financièrement de ses prérogatives, mais aussi comment il se dédouane de ses responsabilités et pire encore, comment il abandonne parfois son impartialité.

Nous allons continuer à faire connaître notre désaccord profond avec cette dérive qui menace l'équilibre de notre société. Dans ce combat je sais que nous pouvons compter sur vous.

Pierre BOULDOIRE
Maire de Frontignan la Peyrade